

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement  
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,  
tenue le 18 octobre 2023 au salon du personnel local 120  
de l'école de la Place-de-l'Éveil**



**Présences**

Berrachedi, Mohamed	Représentante des parents
Caseault, Anne-Marie	Représentante des parents
Desbiens-Ouellet, Sophie	Représentante des parents
Fortin-Tremblay, Sarah	Représentante des parents
Gendron, Mélanie	Représentante des parents
Lepage, Stéphanie	Représentante des parents
Mathieu-Potvin, Jessica	Représentante des parents
Simard, Julie	Représentante des parents
Bourbeau, Marie-Claude	Représentante des enseignants
Cloutier, Marie-Ève	Représentante des enseignants
Martel, Audrey	Représentante des enseignants
Mérette, Corinne	Représentante du service de garde
Picard, Stéphanie	Représentante du personnel de soutien
Racine, Marielle	Représentante des enseignants
Thériault, Martine	Représentante du PNE

**Absences**

Champagne, Sylvie	Soutien service de garde -Châtelaine
-------------------	--------------------------------------

**Assiste également à la séance :**

Thiffeault, Francis	Directeur
McGuire, Suzanne	Directrice adjointe
Gagnon, Sarah	Agit à titre de secrétaire

## **1.0 BLOC D'ACCUEIL**

### **1.1 Mot de bienvenue**

Monsieur Francis Thiffeault, directeur, souhaite la bienvenue aux participants à la séance et les remercie de leur présence.

### **1.2 Présidence du CE jusqu'à l'élection de la présidence (art.57 LIP)**

### **1.3 Vérification du quorum et ouverture de la séance (art. 61 LIP)**

Monsieur Thiffeault déclare que le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement  
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,  
tenue le 18 octobre 2023 au salon du personnel local 120  
de l'école de la Place-de-l'Éveil**



#### **1.4 Présentation des membres du CE 2023-2024**

Monsieur Thiffault invite chaque personne à se présenter.

#### **2.0 BLOC OUVERTURE**

##### **2.1 Adoption de l'ordre du jour**

**Il est proposé** par madame Bourbeau et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

E032-23/24-001    **Adopté à l'unanimité.**

##### **2.2 Élection au poste de président (e) (art. 56 LIP)**

Les membres proposent : Sarah Fortin-Tremblay, Julie Simard et Sophie Desbiens-Ouellet.

Considérant que madame Simard est intéressée, elle est déclarée élue comme présidente.

E032-23/24-002    **Adoptée à l'unanimité.**

##### **2.3 Désignation d'un remplaçant du président (e) du Conseil d'établissement (art. 60 LIP)**

Les membres proposent madame Sophie Desbiens-Ouellet.

Considérant que madame Desbiens-Ouellet est intéressée, elle est déclarée élue comme remplaçante de la présidente.

E032-23/24-003    **Adoptée à l'unanimité.**



**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement  
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,  
tenue le 18 octobre 2023 au salon du personnel local 120  
de l'école de la Place-de-l'Éveil**



**2.4 Élection au poste d'un représentant des parents au comité de parents du CSSPS**

Madame Sophie Desbiens-Ouellet se propose.

Considérant que tous les membres sont en accord, elle est déclarée élue comme représentante.

Madame Sarah Fortin-Tremblay se propose comme remplaçante de la représentante au comité de parents du CSSPS.

CE032-23/24-004    **Adoptée à l'unanimité.**

**2.5 Dénonciation d'intérêts et divulgation de renseignement personnels (art. 70 LIP)**

Monsieur Thiffeault invite tous les membres à remplir et à signer, au besoin, le formulaire appelé « Dénonciation d'intérêts ». Ces formulaires sont disponibles sur demande.

Monsieur Thiffeault informe les membres que le formulaire de « Divulgation de renseignements personnels » n'est plus nécessaire.

**2.6 Nomination des représentants de la communauté au Conseil d'établissement (art. 42 LIP)**

Selon l'article 42 de la L.I.P, 5<sup>e</sup> alinéa, deux membres de la communauté qui ne sont pas membres du personnel de l'école peuvent faire partie du CÉ. Les représentants de la communauté n'ont pas le droit de vote au Conseil d'établissement.

Aucun membre n'est proposé.

**2.7 Adoption du procès-verbal du 21 juin 2023**

**Il est proposé** par madame Fortin-Tremblay d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin, tel que déposé.

Il est porté à notre attention que le nom de l'école « de la Place-de-l'Éveil » n'est pas uniforme dans les documents et doit être corrigé.

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement  
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,  
tenue le 18 octobre 2023 au salon du personnel local 120  
de l'école de la Place-de-l'Éveil**



032-23/24-005      **Adopté à l'unanimité.**

## **2.8 Suivi du procès-verbal du 21 juin 2023**

Aucun suivi.

## **2.9 Période de question accordée au public**

Aucune question du public.

## **3.0 BLOC INFORMATION**

### **3.1 Communication de la présidence**

Aucune communication.

### **3.2 Communication de l'école**

#### **3.2.1 La vie à l'école**

##### **Voici quelques-unes des activités vécues à l'école de la Châtelaine**

- Rentrée scolaire sous une belle température, activité de rallye et jeux dans les classes.
- Défi Pierre Lavoie, l'équipe a pédalé pour nous et a amassé 5 579\$ pour notre école qui serviront à l'achat de matériel sportif.
- Différentes activités parascolaires ont débuté.
- La prise des rangs dans la cour d'école se déroule bien et les jeunes médiateurs sont aidants.

##### **Voici quelques-unes des activités vécues à l'école de la Place-de-l'Éveil**

- Notre déjeuner d'école lors de la première journée a été un vrai succès. De bonnes « toasts » ont été servies. En après-midi le spectacle canin a émerveillé les petits comme les grands.

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement  
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,  
tenue le 18 octobre 2023 au salon du personnel local 120  
de l'école de la Place-de-l'Éveil**



- Nous avons cette année un groupe d'élèves et une enseignante qui ont formé un comité de lecture. On vit un décloisonnement dans l'école, car les élèves peuvent assister à une lecture dans la classe de leur choix.

### **Mot de la direction**

- Le cercle des fermières a reçu un financement pour un atelier de tricot pour la confection d'ensembles de tuques et mitaines qui seront distribués à certains élèves de nos deux bâtiments. La députée Caroline Desbiens est venue à l'école de la Châtelaine pour la remise officielle des ensembles.

#### **3.2.2 La vie au service de garde**

- Belle rentrée scolaire, nous avons 15 groupes à l'école de la Châtelaine et 8 groupes à l'école de la Place-de-l'Éveil.
- Nos équipes sont complètes grâce aux remplacements à l'interne.
- Lors de la journée pédagogique du 22 septembre les élèves de la Place-de-l'Éveil ont pu vivre une activité aux quilles du Centre des loisirs. Ceux de la Châtelaine ont fait une visite au verger de la ferme Arthur Cauchon.
- La prochaine pédagogique du 27 octobre, se vivra dans nos milieux respectifs sous le thème de l'Halloween.

#### **3.3 Communication de la représentante au comité de parents du CSSPS**

- Aucune communication.

### **4.0 BLOC ÉTUDE ET DÉCISION**

#### **4.1 Présentation et adoption du projet éducatif (art. 74)**

Madame McGuire présente le projet éducatif 2023-2027.

**Il est proposé par madame Gendron et résolu d'adopter le projet éducatif 2023-2027 de l'école de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil, tel que déposé.**

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement  
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,  
tenue le 18 octobre 2023 au salon du personnel local 120  
de l'école de la Place-de-l'Éveil**



#### **4.2 Adoption du rapport annuel 2022-2023 (art. 82 LIP)**

Madame McGuire présente le rapport annuel 2022-2023.

**Il est proposé** par madame Mérlette et résolu d'adopter le rapport annuel 2022-2023 de l'école de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil, tel que déposé.

CE032-23/24-006 **Adopté à l'unanimité.**

#### **4.3 Adoption du calendrier des séances ordinaires (art. 67 LIP)**

Selon l'article 67 de la L.I.P., le Conseil d'établissement doit fixer le jour, l'heure et le lieu de ses séances (en présence dans les écoles ou par virtuel) et en informer les parents et les membres du personnel de l'école.

Considérant le dépôt d'un calendrier des séances du Conseil pour 2023-2024;

Il est demandé par madame Gendron de modifier les dates du 22 novembre, 31 janvier et du 19 juin. Le tout a été étudié et il est convenu de changer la date du 22 novembre pour le 29 novembre. Pour les autres dates, il est proposé que madame Gendron assiste à la séance par TEAMS, si elle ne peut être présente.

**Il est proposé** par madame Thériault et résolu d'adopter le calendrier des séances comme suit :

18 octobre – PÉ	31 janvier - PÉ	1 <sup>er</sup> mai - CH
29 novembre – CH	Avril au besoin	19 juin - PÉ

Les rencontres auront lieu à 18 h 30 en alternance dans chaque bâtie.

CE032-23/24-007

**Adopté à l'unanimité**

#### **4.4 Adoption des règles de régie interne du CÉ (art. 67 LIP) – fiche 3**

Monsieur Thiffault présente les règles de régie interne de fonctionnement du CÉ. Il propose de transmettre les documents par courrier électronique aux membres du Conseil. Tous les membres sont d'accord mais demandent qu'une copie de l'ordre du jour soit imprimé pour la séance.

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement  
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,  
tenue le 18 octobre 2023 au salon du personnel local 120  
de l'école de la Place-de-l'Éveil**



**Il est proposé par madame Desbiens-Ouellet et résolu d'adopter les règles de régie interne du Conseil d'établissement 2023-2024.**

CE032-23/24-008

**Adoptées à l'unanimité.**

**4.5 Adoption du budget annuel de fonctionnement du Conseil (art.66 LIP)**

Madame Simard invite monsieur Thiffeault à présenter le budget annuel de fonctionnement du Conseil d'établissement.

Il est entendu par le Conseil de conserver le budget pour la dernière rencontre sauf en cas de demande de remboursement de frais de garde.

**Considérant l'article 66 de la LIP ;**

**Il est proposé par madame Caseault et résolu d'adopter le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement.**

CE032-23/24-09

**Adopté à l'unanimité.**

**4.6 Adoption des prévisions budgétaires annuelles de l'école et du service de garde (art.95 LIP)**

**Il est proposé par madame Fortin-Tremblay et résolu d'approuver que les sommes relatives aux mesures dédiées et protégées soient transférées à l'établissement.**

CE032-23/24-010

**Approuvé à l'unanimité.**

**4.7 Approbation de la planification annuelle sur les contenus en éducation à la sexualité (art. 461 LIP)**

Madame Suzanne McGuire présente la planification annuelle.

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement  
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,  
tenue le 18 octobre 2023 au salon du personnel local 120  
de l'école de la Place-de-l'Éveil**



**Il est proposé** par madame Mathieu-Potvin et résolu d'approuver la programmation telle que déposée.

CE032-23/24-011      **Approuvée à l'unanimité.**

**4.8 Approbation de la planification annuelle sur les contenus en orientation scolaire et professionnelle au 3<sup>e</sup> cycle (art. 461 LIP)**

Madame McGuire présente le document joint.

**Il est proposé** par madame Desbiens-Ouellet et résolu d'approuver la programmation telle que déposée.

CE032-23/24-012      **Approuvée à l'unanimité.**

**4.9 Approbation des règles de régie interne du SDG – modification du tarif**

Monsieur Thiffeault présente les changements aux tarifs du service de garde.

**Il est proposé** par madame Thériault et résolu d'adopter les modifications telles que présentées.

CE032-23/24-013      **Approuvées à l'unanimité.**

**5.0 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Monsieur Thiffeault informe le Conseil que des capsules vidéo de formation seront disponibles pour les nouveaux membres. Il les fera suivre sous peu.

Madame Simard propose de modifier l'ordre de déroulement de la séance pour les parties « bloc information » et « bloc étude et décision ». Monsieur Thiffeault s'informera s'il y a une réglementation concernant l'ordre de déroulement de la séance.

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement  
de l'École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil,  
tenue le 18 octobre 2023 au salon du personnel local 120  
de l'école de la Place-de-l'Éveil**



## 6.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par tous les membres de lever l'assemblée à 20h40.

CE032-23/24-014

Adoptée à l'unanimité.

Julie Simard  
Julie Simard  
Présidente

Sarah Gagnon  
Sarah Gagnon  
Secrétaire

